

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 16 JUN 2003

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2002

L'exercice 2002 a été principalement caractérisé par la cession de nos actions HEURTEBICHE, cession ayant entraîné une importante plus value dans nos comptes.

Les recettes courantes s'élèvent à 3 547 €; les charges courantes à 3 409 €, soit des montants très voisins de l'année dernière. La plus value réalisée sur la cession des titres HEURTEBICHE est de 90 587,15 € (cession d'un montant de 128 700 € pour une valeur comptable de 38 112,25 €). Après provision complémentaire sur nos titres SYLVALIS (cf. ci-dessous), imputation fiscale de la provision de 24 391,84 € sur le compte courant de CRISVER (provision passée comptablement en novembre 2000), des moins values antérieures et impôt sur les bénéfices de 2 018 €, l'exercice se traduit par un bénéfice net de 83 226,43 €. Nous vous proposons d'affecter 19 224 € à la réserve légale et le solde au report à nouveau dont le déficit va être ainsi apuré.

Nous vous précisons que le solde du règlement de notre cession, qui doit intervenir le 31 octobre prochain pour 38 700 €, bénéficie d'une garantie bancaire.

Point sur les filiales et participations

QUESTGRUE a réalisé un bénéfice net de 71 796 € voisin de celui de l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires de 5,3 M€ en hausse de 10% ; malgré ces bons résultats la société ne veut pas distribuer de dividende et nous étudions une cession de cette participation.

CRISVER FRANCE n'a pas donné suite aux négociations en vue de trouver une solution amiable au litige qui nous oppose aux dirigeants de cette société ; la procédure judiciaire est reprise; nous vous rappelons que nous avons intégralement provisionné nos créances et parts sur cette société.

Le chiffre d'affaires de SYLVALIS est en hausse de 21% à 372 k€, avec bénéfice de 10 253 € (le premier depuis le début de la société). Au cours de l'année cette société a renforcé ses fonds propres par une augmentation de capital à laquelle nous n'avons pas souscrit. La situation nette de SYLVALIS a donc augmenté au 31 décembre 2002, mais notre participation a été ramenée à 16,6%. Au total ceci n'augmente que très peu la valeur comptable de nos titres et, comme nous avons réalisé en 2002 la principale plus value de notre portefeuille, nous ajustons la provision faite précédemment sur nos titres SYLVALIS par une dotation complémentaire.

Informations obligatoires (loi du 15 mai 2001)

Les membres du Conseil d'administration n'ont touché ni rémunération, ni jetons de présence et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature au cours de l'année 2002.

Monsieur Georges COLOMBET est Président de la SAS INFRA-TRANSFIRM ; Monsieur Bernard CHAPRON est administrateur, Président de la SA CEC International.

Perspectives pour l'exercice en cours

Le redressement que nous avons engagé à la fin de l'année 2000 s'est concrétisé et a permis de dégager des plus values et des liquidités. Cette situation nous permet de saisir l'opportunité d'investir dans de nouveaux dossiers. Cependant la petite taille de notre société et la nécessité de pas prendre de risques trop importants peut conduire votre Conseil à travailler en collaboration avec d'autres sociétés d'investissement.

Sauf nouvelle plus value, l'exercice 2003 ne devrait refléter que la différence entre les produits et charges courantes, différence que nous nous efforçons d'augmenter par une gestion plus dynamique de nos liquidités.